

**Procès-Verbal conseil d'école**  
**Maternelle Jean de la fontaine - VIGNOC**  
**lundi 13 mars 2023**

**Participants**

<b>Fonction</b>	<b>Nom-Prénom</b>	<b>Présent</b>	<b>Excusé</b>	<b>Absent</b>	
Directeur	M. JOLY	X			
IEN	M.GUICHOUX		X		
Maire ou représentants	Mme GARNIER	X			
	M.HOUITTE		X		
	M.LE SAGE		X		
Enseignants	Mme VERDY	X			
	M. BILLARD		X		
	M.LAPORTE	X			
	Mme DAGORNE	X			
	Mme PINAULT	X			
	Mme PIEL		X		
	DDEN	Mme TARROUX	X		
	Représentants des parents d'élèves	Mme CADORET (titulaire)		X	
		Mme LE BEVER (titulaire)	X		
		Mme VILLEPONTOUX (suppléante)	X		
M. PICHON (titulaire)		X			
M. ALVAREZ (titulaire)		X			
Mme MAILLET BLANDEAU (titulaire)		X			
Mme GUILLEMOIS (suppléante)			X		
Invités					
Référente Périscolaire	Mme GERAUD	X			
Directrice du périscolaire	Mme DELDY		X		
Directeur adjoint / directeur des projets (Ligue)	M.GAUTIER	X			

**Ordre du jour**

1. Evaluation externe des écoles
2. Prévisions des effectifs : rentrée 2023
3. Budget investissements
4. Projets / sorties passées et à venir
5. L'école maternelle future : les avancées
6. Points à aborder par les représentants des parents d'élèves : *scolaire*
7. Points à aborder par les représentants des parents d'élèves : *mairie et périscolaire*

Le secrétaire de séance : **Mme LE BEVER**

Le directeur : **M.JOLY**

**Procès-Verbal conseil d'école**  
**Maternelle Jean de la fontaine - VIGNOC**  
**lundi 13 mars 2023**

Le conseil d'école démarre à 18h03. Un tour de présentation des participants est fait. Le directeur d'école aborde ensuite les différents points à l'ordre du jour. Mme TARROUX explique ses fonctions de déléguée départementale de l'éducation nationale qui est d'aider l'école (mission nouvelle école depuis octobre).

1. Evaluation externe des écoles

Les deux écoles de Vignoc font l'objet cette année d'une évaluation externe. La finalité est « **d'améliorer la qualité du service public d'éducation et de la vie dans l'école.** ». Une délégation d'évaluateurs externes composée d'un proviseur, de deux directrices d'école et d'une inspectrice (d'une autre circonscription) accompagne les équipes dans ce processus.

Les enseignants se sont réunis deux mercredi matin (6h au total) pour rédiger un rapport d'auto-évaluation.

L'équipe de la maternelle a travaillé sur les 4 domaines suivants :

- **Enseignements, apprentissages et parcours des élèves**
- **La vie et le bien-être de l'élève : climat scolaire**
- **Acteurs et fonctionnement de l'école (communication...)**
- **L'école dans son environnement institutionnel et partenarial (IEN, CPC...)**

Des axes de développement sont ressortis de ces discussions : la liaison maternelle-élémentaire et le développement d'actions communes, un questionnaire autour de la cour de récréation actuelle, le développement d'un contenu pédagogique en lien avec l'éducation au développement durable. Ce dernier point étant déjà en projet depuis deux ans.

La délégation viendra à l'école les 30 et 31 mars prochains pour discuter, dans une approche bienveillante, avec les différents acteurs : ATSEM, Professeurs des écoles, personnel communal, représentants de parents d'élèves (*même s'il n'est pas évident de solliciter les parents sur du temps scolaire*).

Cela donnera lieu à un rapport d'évaluation final qui mettra en lumière la marge de progression et qui servira de base pour le prochain projet d'école : Comment le construire ? Quels axes développer ? Cet état des lieux sera retranscrit au troisième conseil d'école.

2. Prévisions des effectifs : rentrée 2023

Pour rappel les effectifs de cette année sont les suivants :

TPS -> 2

PS -> 35

MS-> 36

GS-> 37

**Total -> 109 élèves**

<b>TPS</b> (janvier 2021)	4 ?
<b>PS</b> (2020)	40
<b>MS</b> (2019)	34
<b>GS</b> (2018)	34
<b>Total</b>	<b>112</b>

Les effectifs sont donc assez stables. Un retour sera fait fin mai vers les familles d'enfants potentiellement scolarisés en TPS l'année prochaine.

Les portes ouvertes de l'école se tiendront **le 3 juillet 2023 de 17h00-18h30** pour les enfants n'ayant jamais fréquenté l'école maternelle, quel que soit leur âge. Une communication sera faite par la mairie également.

**Procès-Verbal conseil d'école**  
**Maternelle Jean de la Fontaine - VIGNOC**  
**lundi 13 mars 2023**

3. Budget investissements 2023

Pour l'année 2023, l'équipe maternelle a demandé à la mairie les investissements suivants :

- Renouvellement de tables pour les classes de TPS/PS et PS/MS. Ce sont des tables individuelles qui ont été demandées, pour les besoins de certains enfants, pour mieux utiliser l'espace (contre un mur par exemple), pour catégoriser certains lieux de travail (table du découpage, table du coloriage...) Ces tables permettraient aussi aux enfants de s'isoler s'ils en ressentent le besoin.
- Banc pour les GS
- Vidéoprojecteur mobile
- Meubles à tiroirs individuels

Le mobilier demandé est en cohérence avec la pédagogie de maternelle. Il s'agit de rendre les élèves plus autonomes dans leur travail, avec des meubles à casiers par exemple, des colonnes dédiées à des ateliers autonomes (jeux de logiques, puzzles...). Le tiroir peut être pris par l'enfant et rangé ensuite.

Les devis sont soumis à la mairie par le directeur (après réflexion avec l'équipe enseignante). M. BARBIER (services techniques) a été concerté sur le mobilier.

4. Projets / sorties de l'école passés et à venir

**M. LAPORTE** présente les différentes sorties et projets prévus sur la période :

Beaucoup de projets sont en lien avec la **labellisation E3D** (École en Démarche globale de Développement Durable).

→ éducation à la santé, à la citoyenneté, aux médias, à la culture, au mieux consommer, à l'égalité fille garçon...

1. **Le projet soupe** : a récemment occupé les MS et les GS de M. Joly et M. Laporte. M. Billard, dans le cadre du décloisonnement de la classe de GS, y a aussi contribué. Cela a permis un travail intéressant sur la connaissance des légumes (classement en fonction de leurs caractéristiques par exemple), sur le langage (verbes d'action qui en découlent). Ce travail a débouché sur la réalisation de soupes. Les enseignants se sont fournis en ingrédients aux Paniers de l'Aulne à Langouët. Ils apprécieraient beaucoup d'avoir ça à portée de mains et de prolonger ce type de projet en cultivant leur propre potager de classe. Mme Garnier évoque la possibilité d'aller aux jardins familiaux mais les 15 minutes de trajet compliqueraient un entretien et un arrosage réguliers et il faudrait également déclarer les sorties, trouver des accompagnateurs. Cela représente beaucoup de contraintes. Elle évoque également une autre possibilité : récupérer les jardinières installées à l'école élémentaire dont cette dernière n'a plus usage.
2. **Sensibilisation à l'alimentation** : La communauté de communes du Val d'Ille d'Aubigné a missionné une animatrice de la MCE (Maison Consommation Environnement) pour venir animer un atelier. Un travail sur l'équilibre alimentaire, sur les familles d'aliments et sur les 5 sens a été réalisé.
3. **Watty à l'école !** Les GS bénéficient du programme Watty : sensibilisation aux gestes citoyens, à la consommation d'électricité, d'eau... La première intervention portait sur les gestes éco-citoyens et la deuxième aura pour sujet l'électricité chez M. Laporte et la mobilité chez M. Joly. La troisième intervention aura l'eau pour thème. C'est Juliette le Cagnec qui anime ces ateliers (*animatrice du programme WATTY (association Clim'actions : « laboratoire citoyen d'idées et de projets pour anticiper, accompagner les impacts du changement climatique et agir de manière concrète, innovante, opérationnelle, collaborative et positive »)*)

**Procès-Verbal conseil d'école**  
**Maternelle Jean de la Fontaine - VIGNOC**  
**lundi 13 mars 2023**

4. **Projets de classe** : M. Laporte a un projet théâtre à partir de l'album « La Soupe au Caillou » de Anaïs Vaugelade qu'il adapte d'après la méthode Narramus. Le spectacle sera montré aux autres élèves, aux parents sans doute et peut-être aux élèves de CP. Plusieurs enseignants de l'école utilisent la méthode Narramus pour apprendre à l'élève à raconter seul une histoire dans son intégralité. Le rapport texte image est interrogé. Les élèves découvrent d'abord le texte, puis travaillent sur le vocabulaire (afin de les aider à mieux comprendre l'histoire) puis ils imaginent les images et enfin découvrent les illustrations. Cela incite vraiment les enfants à entrer dans la peau des personnages, ils doivent interpréter les émotions, les intentions des personnages. C'est une réelle incitation à théâtraliser, un espace de liberté.
- Les MS ont travaillé de la sorte en décroisement en période 2 et le referont en période 5.

**Sorties / Projets à venir :**

1. **Mosaïque**

C'est le très gros projet de l'année (tant sur le plan financier qu'en charge de travail).

L'idée est de faire une fresque sur un panneau fixe de trois mètres circulaire, transportable pour qu'elle puisse être installée dans la nouvelle école. Le thème retenu est celui de l'arbre. Ce type de projet demande de la réflexion, du travail préparatoire. Il faut aussi comprendre ce qu'est la mosaïque (on peut déjà coller des papiers simplement).

La mosaïste, Mme Martin, va venir sur huit jours pour travailler avec toute l'école pour la construction de cette fresque, de la construction des tesselles à l'installation.... Elle va travailler avec des petits groupes de 5-6 élèves à chaque fois. Les parents seront conviés pour participer à ces ateliers.

2. **Ferme de DINGE : chèvrerie**

**5 juin 2023** pour la classe de M. Billard

**13 juin 2023** pour les classes de Mme Verdy et M. Laporte.

Le matin aura lieu une visite des enclos, puis les enfants soigneront les animaux et iront au potager et l'après-midi ils confectionneront un fromage.

3. **Projet PONEY à St Gondran**

**12 et 26 mai, 2 et 9 juin 2023** + travail en amont en classe

→ 4 séances de 2h

Une participation volontaire de 8€ est demandée aux familles pour les 4 séances pour compléter le financement.

4. **Jardin Permacole LuneSoleil à La-Chapelle-des-Fougeretz**

**20 juin 2023** pour les classes de Mmes Dagorne, Pinault, M. Joly et Mme PIEL.

Les élèves bénéficieront de deux animations, toujours en lien avec l'E3D puisqu'il s'agit d'un centre permacole et pédagogique : création de cabanes, balade contée et sensorielle, fabrication d'un hôtel à insectes.

5. **Sortie du printemps** : dessiner des fleurs, observer des arbres et les dessiner à l'étang de Vignoc

6. **Les parents dans notre classe** : A chaque fin de période, les parents sont conviés à participer à des temps forts en classe, à des activités pédagogiques : cuisine, sport, lectures... Exemple d'une maman d'origine algérienne qui vient faire des apports culturels (cuisine, alphabet, chant). L'équipe enseignante apprécie inviter les parents à venir partager leurs compétences. Les RPE soulignent qu'ils apprécient le fait d'être sollicités.

**Procès-Verbal conseil d'école**  
**Maternelle Jean de la Fontaine - VIGNOC**  
**lundi 13 mars 2023**

5. *Avancées de la future école maternelle*

L'équipe a été concertée sur les choix qui ont été faits, la disposition des classes par exemple, l'organisation de la cour de récréation, et elle en remercie la mairie. Par exemple, les salles de classe ont été agrandies, passant de 60 à 65m<sup>2</sup>, un stockage additionnel à la salle de motricité a été ajouté, un traitement particulier pour le radon sera effectué.

L'IEN, Monsieur GUICHOUX, a souhaité que la DDEN, Madame TARROUX, intervienne dans le projet. Son regard est différent car plus expert que les enseignants puisqu'il [l'IEN] voit beaucoup d'écoles dans sa circonscription. Mme TARROUX a soulevé le problème des toilettes car il n'y a rien pour assurer l'intimité des élèves avec le système des palissades latérales. Il est prévu d'avoir des cloisons hautes mais pas de portes (pour des raisons de surveillance). Un bloc sanitaire sera accessible depuis la cour de récréation. Il y a eu des modifications qui ont été apportées mais à la marge car les appels d'offres étaient déjà lancés. On a gagné un peu d'espace dans le patio par exemple, une ouverture des portes vers la classe et non vers le couloir (qui n'est pas très spacieux). L'IEN ainsi que l'équipe enseignante s'interrogent sur les espaces de circulation (couloirs) trop étroits. Il va falloir travailler en équipe sur le choix de qui va rentrer dans l'école, peut-être privilégier les parents de PS dans un premier temps.

Les enseignants préfèrent que les entrées et les sorties se fassent par l'extérieur car ils préfèrent privilégier d'autres temps pour accueillir les parents dans leurs classes. Ils l'avaient évoqué lors de la réunion avec les architectes. Les RPE trouvent dommage de ne pas avoir prévu de casquettes ou de coursives dans ce cas car les familles devront potentiellement attendre dehors sous la pluie.

La question du début des travaux est posée et Mme Garnier assure que nous sommes encore dans le timing pour une ouverture à la rentrée 2024. **Une réunion publique aura lieu le vendredi 14 avril 2023** pour communiquer sur la nouvelle école. La communication sera faite aux familles, peut-être sur le portail famille.

Les RPE s'interrogent car deux des salles de sieste sont opaques, un seul dortoir aura une fenêtre, ils se posent la question de l'aération et du rafraîchissement en période caniculaire mais a priori ce ne serait pas un problème car il s'agit d'une VMC double flux. De plus, les fenêtres de toit sont une source de chaleur donc il n'est pas prévu d'en installer. Ceci étant, Mme Garnier dit avoir entendu la remarque et assure que s'il reste du budget, des velux seront installés dans ces salles de sieste.

Mme Garnier a précisé que le centre de loisirs récupérera tous les locaux actuels.

La question de l'utilisation de la sixième classe est posée par les RPE. Mme Garnier répond qu'il n'est pas question de l'utiliser pour une potentielle ouverture de classe en élémentaire. Ce n'est pas à l'ordre du jour actuellement. Nous restons sur deux écoles distinctes : une maternelle et une élémentaire.

Le mobilier n'est pas encore acté.

30 000€ seront alloués pour l'aménagement de la cour (végétalisation, équipements...) qui fera 600 m<sup>2</sup>. Il y aura une réunion à ce sujet. Le plan n'est pas fait, la question du bitume n'est pas fixée. Il y aura des espaces pédagogiques. La mairie fera appel à des professionnels qui connaissent bien le sujet.

Les appels d'offre sont actuellement à l'étude chez l'architecte. À la réunion publique, en avril, le calendrier sera précisé.

Les RPE demandent quand commenceront les travaux pour le parking provisoire. Les travaux vont commencer en avril pour ce parking. Des ombrières doivent être installées. Un plan de circulation autour des écoles sera décidé. En attendant il faudra utiliser le parking du cimetière et le petit parking du Vallon des Fresche (par l'allée des roses).

**Procès-Verbal conseil d'école**  
**Maternelle Jean de la Fontaine - VIGNOC**  
**lundi 13 mars 2023**

6. Points abordés par les représentants des Parents d'élèves : scolaire

**Concernant le projet poney**, les RPE se demandaient pourquoi les séances de poney n'étaient pas repassées de 4 à 5 vu que le budget de l'OCCE était excédentaire.

Mme Verdy fait donc un point sur les finances. En ce qui concerne les recettes de l'année, les enseignants se sont basés sur celles de l'année dernière, c'est-à-dire 6500€, en se disant que ce serait à peu près ça pour cette année également. La participation volontaire des familles s'élève à 590€, à cela s'ajoutent les subventions de la mairie, les recettes des photos de classe, la subvention de l'APEMA (de 24 euros par enfant et par an)...

Les projets de cette année sont plus coûteux. Le projet avec la mosaïste a un coût de 3 200€, la sortie au jardin coûte 688€ (trajet inclus), celle à la chèvrerie s'élève à 942€ et les 4 demi-journées de poney reviennent à 2 236€. Nous en sommes donc à plus de 7 000€ de dépenses. Les enseignants vont piocher dans l'excédent de l'année dernière et il y a aussi certaines dépenses qu'on ne voit pas (les petits achats pédagogiques, les courses pour faire de la pâtisserie, pour faire des plantations...), il faut donc garder un peu de trésorerie.

M. Joly ajoute que pour une première expérience, quatre séances demandent déjà beaucoup d'organisation.

**Temps communs avec l'élémentaire :**

Cela fait effectivement partie des axes de développement de l'évaluation externe des écoles. Les élèves vont se voir plusieurs fois : deux rencontres GS-CP, des lectures des CP dans les classes de GS, les GS ont pu poser des questions aux CP. La représentation théâtrale sera montrée aux élèves de CP aussi. Une réunion avec l'élémentaire est prévue bientôt.

**L'effet sur les apprentissages du retour à 4 jours :**

L'équipe enseignante constate qu'avec moins de temps collectif, les élèves, mais également l'équipe enseignante, semblent moins fatigués, ils récupèrent mieux. Les élèves sont plus disponibles pour les apprentissages. Il est difficile de répondre à la question du niveau de fatigue des élèves pour qui le centre de loisirs a remplacé l'école le mercredi matin.

Toutefois, une quarantaine de maternelles sont présents au centre de loisirs le mercredi matin, un peu moins le mercredi après-midi. Pour ces enfants, il n'y a pas de diminution du temps de collectivité.

7. Points abordés par les représentants des Parents d'élèves : mairie et  
périscolaire  
Cantine

**Mme GARNIER répond aux points suivants :**

- **Tarifs :**
  - *Fortes hausses successives non-comprises...*

→ L'inflation, le coût de l'énergie, la masse salariale sont responsables de ces augmentations successives. Les RPE insistent sur le fait que cela manque de transparence, il faudrait expliciter ces augmentations auprès des familles pour une meilleure communication.

**Procès-Verbal conseil d'école**  
**Maternelle Jean de la fontaine - VIGNOC**  
**lundi 13 mars 2023**

- *Pourquoi aucune différenciation maternelle/élémentaire alors que les portions doivent être différentes ?*  
→ Évidemment pour la commune, le repas de maternelle est moins cher que celui de l'élémentaire mais la commune a fait le choix de faire un prix unique. La maternelle permet d'équilibrer le coût pour l'élémentaire, cela rend ce coût neutre sur une scolarité complète. La mairie fait tout pour ne pas augmenter les impôts et ne fait pas de bénéfice sur les repas.
- *Nombre de familles concernées par chaque tranche de QF ?*  
→ Grâce à l'aide de l'État on a pu mettre en place le menu à 1€, cela concerne 36 familles.
- **Qualité :**
  - *Pourquoi systématiquement servir les plats avec de la sauce ? Ne pas mélanger permettrait probablement de limiter le gaspillage.*  
→ Mme Garnier a interrogé Convivio, cela n'influe pas sur le gaspillage. Mais par contre au niveau du service, cela donne plus de goût à la viande (et empêche qu'elle soit desséchée). Par contre, la sauce n'est pas ajoutée systématiquement, on demande toujours à l'enfant avant de la lui ajouter. Il n'y a pas de gaspillage notable en maternelle contrairement à l'école élémentaire.
- **Approvisionnement :**
  - *Recherche de partenariats avec les cuisines sur place des communes aux alentours ?*  
→ Grand espoir d'un aboutissement à un accord avec des communes alentours pour faire une cuisine commune.
  - *Pour faire baisser les coûts, envisager des solutions alternatives, comme s'approvisionner auprès d'un grossiste directement (pour le fromage et les fruits par exemple) ?*  
→ Cela n'est pas possible à cause du contrat avec Convivio qui l'empêche. Mais le prestataire a un pourcentage d'approvisionnement en producteurs locaux quand même. Il a dans tous les cas, des tarifs plus avantageux que la mairie vu les volumes qu'il commande.

Le fromage n'est proposé qu'une fois par mois aux enfants, c'est de la tomme de Gévezé. Le pain de qualité a un coût aussi. Le vendredi, des pains spéciaux sont servis. Tout cela a une répercussion sur les tarifs de cantine.

Le passage de la commande à la composante a une bonne répercussion sur le coût. Cela a été décidé lors de la nouvelle négociation de contrat donc depuis novembre-décembre 2022 environ.

Periscolaire

M. Gautier répond :

- **Goûter :**

*Problème de quantité, d'organisation et de transparence remonté par plusieurs parents d'élèves.*

→ La ligue de l'enseignement peut tout à fait publier tout ce qu'il y avait au goûter par semaine voire par période car la trame est déjà ficelée à l'avance. Cela peut varier car il y a un aléa lié aux DLC qui fait que le goûter peut changer d'un jour sur l'autre. Le planning a été affiché par Mme Deldy sur la porte de la maternelle.

→ Jamais un animateur n'a refusé un goûter à un enfant. Il y a une grande table qui sert de buffet et les enfants viennent table par table se servir. Normalement les enfants ne sont pas censés aller jouer à ce moment-là. L'organisation est prévue pour qu'ils ne puissent pas aller jouer, il n'y a que les toilettes qui

**Procès-Verbal conseil d'école**  
**Maternelle Jean de la fontaine - VIGNOC**  
**lundi 13 mars 2023**

puissent être une porte de sortie. On essaie tout ce qu'on peut pour que les enfants mangent. On essaie de faire au mieux.

- *Est-ce qu'il est prévu, à terme, le déploiement d'un portail famille pour gérer les inscriptions ?*  
→ La ligue y travaille. Ils vont faire des essais et aimeraient que ce soit opérationnel dès les vacances d'été. Le portail servirait pour l'inscription pour les mercredis, les vacances mais serait distinct de celui de la mairie.
- *Impression que les activités proposées par le centre de loisirs ont souvent lieu l'après-midi pendant le temps de sieste des plus petits ou que leur contenu n'est pas forcément adapté aux plus petits.*  
→ Il y a autant d'activités le matin que l'après-midi. Il y avait un travail à faire sur la prise en charge du lever de sieste. Les enfants qui sortent de la sieste ont le choix de prendre une activité en cours avec les animateurs ou d'attendre qu'une nouvelle activité démarre. C'est un travail qui a été mené avec l'équipe d'animateurs pour mieux prendre en charge les petits. Il y a un temps d'accompagnement là-dessus pour voir comment adapter nos journées au rythme des petits.
- *Taux d'encadrement le mercredi matin avant 9h pour l'accueil de loisir.*  
→ Il y a tout un jeu de planning pour les arrivées et les départs échelonnés des animateurs. Les arrivées se font entre 7h30 et 9h. À 8h30 il y a 3 animateurs et la directrice. À 9h ils sont rejoints par 2 animateurs qui partiront plus tard le soir. Il y a moins de risque le matin que le soir.

**Municipalité :**

- *Les RPE font remonter un problème de sécurité aux abords de l'école car l'accès piéton via la rue des écoles (depuis l'église vers l'école) mériterait une sécurisation. Le trottoir est très convoité. D'un côté les voitures passent très souvent à deux, c'est très juste, en conséquence les voitures se collent (voir empiètent) sur le trottoir. De l'autre côté du même trottoir, on est limité par la végétation.*

≥ Mme Garnier répond qu'il vaudrait mieux que ces familles passent par l'allée des roses qui est plus sécurisée. Le souci découle surtout du manque de courtoisie, de civilité des usagers qui forcent le passage. La végétation appartient à un propriétaire privé donc la mairie ne peut pas la faire tailler mais Mme Garnier va voir ce qu'elle peut faire. Les RPE évoquent qu'il faudrait peut-être faire en sorte que le panneau de priorité soit plus visible et demandent à ce qu'un miroir soit installé à la sortie du parking pour faciliter le passage.

Fin du conseil d'école : 20h45

Prochain Conseil d'école : le lundi 26 juin 2023